

LOU BLAGAÏRE

Juillet 2021

TRESSAN

N° 79



Après plusieurs mois vécus au rythme des restrictions horaires, des contraintes sanitaires et de la crainte de côtoyer la Covid, il semble qu'enfin les efforts de chacun et les effets de la vaccination associés à la hausse des

températures, contribuent à rendre le quotidien un peu plus serein et nous permettent d'envisager un été « presque » normal.

Malgré tout, le virus continue à circuler justifiant le maintien de certaines contraintes rendant difficile l'organisation de certaines manifestations estivales regroupant un nombre important de personnes. C'est pour cette raison que j'ai décidé, après avis de notre conseil municipal, de ne pas organiser la traditionnelle brasucade du 13 juillet. Nous avons néanmoins lancé le marché « Place au Terroir » qui devrait avoir lieu le mardi 17 août 2021 en espérant que la situation continuera à s'améliorer.

Cette année scolaire a été particulièrement éprouvante pour tous nos élèves, des plus petits aux plus grands. Certains d'entre eux ont eu à passer des examens dans des conditions non moins difficiles et je souhaite qu'ils soient tous récompensés pour leurs efforts.

Les vacances sont enfin là et nous sommes tous prêts à affronter cet été qui s'est annoncé caniculaire dès ce mois de juin.

La problématique des réserves en eaux refait surface comme ces dernières années et je rappelle que notre département est classé au niveau de vigilance en raison de la situation hydrologique défavorable. Une synthèse des mesures de restrictions de l'usage de l'eau peut être consultée sur le site Internet de la commune de Tressan et vous trouverez l'intégralité de l'arrêté préfectoral sur le site de la Préfecture de l'Hérault.

Malgré les congés de certaines entreprises, les travaux de restauration du Château, se poursuivent avec efficacité pour espérer une prise de possession des lieux en fin d'année 2021.

Nos services administratifs resteront à votre écoute et s'adapteront à la situation sanitaire pour vous servir au mieux comme ils l'ont fait tout au long de cette période compliquée pour tous. J'espère que la situation favorable actuelle n'est pas seulement un répit et qu'elle va continuer à s'améliorer jusqu'à nous amener à renouer avec nos habitudes conviviales.

Je vous souhaite un bel été à tous.

Le Maire de Tressan Daniel JAUDON

PLACE AU TERROIR – Mardi 17 août 2021 – A partir de 18h00
Place du Jeu de Ballon

Marché de producteurs, artisans et créateurs.
 Rencontres et dégustations avec les vignerons dans une ambiance musicale
 Conférence "Tressan et l'Hérault : une longue histoire" par Bruno Jaudon
 Maquillage, animations et jeux pour les enfants

Restauration sur place

Plan Communal de Sauvegarde et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

La commune de Tressan est dotée d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) en raison de la présence de plusieurs habitations près du fleuve Hérault.

L'article L.731-3 du Code de la sécurité intérieure fait obligation aux communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques approuvé (PPR) d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ainsi qu'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et de les mettre à jour tous les cinq ans.

Le Plan Communal de Sauvegarde est destiné à permettre à l'autorité municipale de mettre en place une organisation locale afin de faire face à tout événement de sécurité civile affectant le territoire communal, et pas seulement pour le risque inondation, ou une opération de secours d'une ampleur ou de nature nécessitant une mobilisation de moyens publics ou privés.

Le DICRIM est un document destiné au public qui informe des conduites à tenir en cas de déclenchement du PCS.

La mise à jour du P.C.S et du DICRIM de la commune de Tressan a été validée par le conseil municipal ce 3 mai 2021.

Vous pouvez obtenir une version papier du DICRIM sur simple demande au secrétariat de mairie.

FINANCES LOCALES

Compte Administratif 2020

Le Compte Administratif 2020 de la commune de Tressan a été ainsi arrêté par le conseil municipal à la date du 12 avril 2021 :

Section de fonctionnement

Excédent de fonctionnement 2020 106 338.70

Section d'investissement tenant compte des restes à réaliser en dépenses et en recettes

Déficit d'investissement 2020..... 48 719.16

Résultat net 2020 57 619.54

Au cours de la même séance du 12 avril 2021, le conseil municipal a ainsi voté le budget primitif de l'année 2021 :

Budget Primitif 2021

Dépenses et recettes de fonctionnement : 456 824.00

Dépenses et recettes d'investissement : 1 192 227.62

Taxes locales pour 2021 votées par le conseil municipal :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38.38 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 74.71 %

Départ à la retraite

Après 20 ans au service de notre collectivité, Patrick PASCAL a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il a donc tourné cette page le 1^{er} avril 2021, date à laquelle il a cessé ses fonctions au sein des services techniques.



Sa disponibilité et son professionnalisme ont été salués à coups de tambour, maracas et corne de brume lors de ses derniers instants d'activité professionnelle à la mairie de Tressan.

Nous lui souhaitons une retraite bien active, proche de sa nature qu'il tient tant à préserver, en compagnie de son épouse, Diarra, et de ses enfants et petits enfants.

Personnel communal

Comme vous l'avez peut-être constaté, un nouveau visage fait partie de notre équipe technique depuis le 21 juin 2021. En effet, Pascal ESPIC a rejoint nos services municipaux et assure les fonctions d'agent technique à mi-temps avec Julien GUERRE, déjà en poste mais désormais à plein temps.



ETAT CIVIL – 1^{er} semestre 2021

Naissances

Elle est née à Tressan ! Un timing pas vraiment respecté, une arrivée précipitée, à la grande surprise de tous Théo a décidé de pointer le bout de son petit nez chez elle, à Tressan. Voici donc une VRAIE tressanaise à qui nous souhaitons tout le meilleur du monde et beaucoup de bonheur à ses parents Perrine et Thomas VIRENQUE sans oublier son grand frère, Alban.



Félicitations également à :

Faune HANNO, née le 26/01/2021 de Delphine FERNANDEZ et de Jonathan HANNO
 Marceau BARRAL, né le 17/02/2021 de Lisa CASTANO et de Thibaut BARRAL
 Angéline BABAYAN, née le 25/02/2021 d'Armine AIRAPETIAN et d'Armen BABAYAN
 Constance PETIT, née le 07/04/1921 d'Anne-Cécile GALLOY et de Mathieu PETIT

Mariage

Laurence ALLOCHIS et Robert FAE, mariés le 18/06/2021

Décès

Monsieur Francis ALEXANDRE, décédé le 03/02/2021

Fête de la nature à Tressan

Pour la première année, la commune a souhaité s'engager pour la fête de la nature et en profiter pour lancer l'atlas de la biodiversité en lien avec la CCVH.

À cette occasion, le dimanche 23 mai, les tressanais étaient invités à partir en balade sur le territoire communal, afin de commencer à inventorier les espèces présentes sur Tressan (faune et flore).

Les consignes sanitaires en vigueur n'ont pas permis la tenue d'ateliers thématiques et seul un stand, une personne, permettait de se renseigner sur l'application et site Internet inaturalist, un outil de sciences participatives.



Des livres prêtés par la bibliothèque sur le thème de la nature étaient à disposition.

De 10h à 18h, ce fut l'occasion d'échanger entre habitants, passionnés, curieux, et de découvrir notre biodiversité.

Le bilan est mitigé pour cette première année du fait d'un

manque de temps pour l'organisation donc pas de réunions pour l'organiser avec les habitants et associations du village.



Pour ce qui est de Tressan et la préservation de son environnement, on peut s'apercevoir qu'il y a encore du travail à faire; témoin ces photos rapportées.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour une seconde édition plus participative en 2022, en espérant que le covid-19 nous aura laissés tranquilles et que le covid-20 ne soit pas déjà là !



La Carte Jeune Région

La Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée accompagne les jeunes sur l'ensemble des sujets qui les concernent, l'orientation et la formation, le transport, le logement, la culture, le sport ou la santé.

Elle aide les 230 000 lycéennes et les 1 500 élèves des Écoles de la Deuxième Chance Régionales et les jeunes apprenants stagiaires en formation DECLIC à aller toujours plus loin.

La Carte Jeune Région, c'est quoi ?



C'est le support numérique de l'ensemble des aides de la Région en faveur des lycéens et lycéennes d'Occitanie. Elle est conçue pour faciliter votre quotidien et soutenir votre pouvoir d'achat, tout au long de votre parcours de formation.

Demander la Carte Jeune Région

Pour obtenir votre Carte Jeune Région, c'est facile ! Faites votre demande dès le 7 juin 2021 et suivez la procédure indiquée ci-dessous.



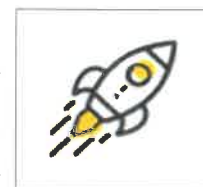
Où utiliser ma Carte Jeune

Consulter les partenaires libraires et associations sportives de la Carte Jeune Région depuis votre espace personnel Carte Jeune ou en cliquant ci-dessous.



Accédez à votre Espace Carte Jeune

Que vous soyez un jeune en possession d'une Carte Jeune Région, un établissement ou un partenaire, rendez-vous sur votre espace Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le support de la



Carte Jeune Région au 05 32 30 00 40

Catastrophique coup de gel sur nos cultures

L'épisode de gel exceptionnel qui s'est déroulé dans la nuit du 7 au 8 avril a mis à mal toute l'agriculture de la vallée de l'Hérault. Des températures ont été relevées jusqu'à -8°. Un épisode extrêmement rare et dévastateur en cette période de l'année et après une semaine de temps très doux. Le vignoble a été gelé à 80 % sur la commune, et les vignes, noires et nues, faisaient mal au cœur. Beaucoup d'agriculteurs, viticulteurs et vignerons, arboriculteurs, maraîchers, vont se trouver dans des situations extrêmement difficiles. Les caves coopératives également avec une presque absence de récolte en 2021. Il y aura également des conséquences en cascade pour ce qui ne va pas manquer de devenir une crise économique locale. Les conséquences les plus graves de cette calamité agricole sont attendues pour 2022. Les collectivités se sont rapidement mobilisées : la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a voté à l'unanimité son soutien lors du conseil communautaire du 12 avril. La Région Occitanie et le Département de l'Hérault ont voté des enveloppes substantielles. Le monde agricole et les collectivités ont ensemble interpellé l'État. Une enveloppe d'un milliard d'euros a été dégagée pour répondre à la détresse de cette partie du monde économique tellement importante dans notre département. Le Conseil municipal de Tressan et son Maire Daniel Jaudon renouvelle son soutien à la population agricole.

Des nouvelles de la bibliothèque

Nous voici bientôt à la fin de l'année scolaire 2020/2021 ; les mois qui viennent de s'écouler resteront dans nos mémoires car la pandémie du covid a modifié nos habitudes de vie.

De nouveaux mots ont envahi notre espace médiatique et quotidien : confinement, distanciation, jauge, masques FFP2, gel hydro alcoolique... et plus encore.

Après la période de confinement qui a touché quasiment tout le monde, la bibliothèque a fonctionné en drive puis a pu rouvrir au public dans le respect des règles de distanciation.

Les animations

Pendant cette période beaucoup d'animations prévues avec la CCVH n'ont pu avoir lieu.

Toutefois la bibliothèque était présente à la bourse aux plantes le 2 mai et à la fête de la nature le 23 mai, avec une présentation de livres variés sur la botanique et l'écologie.

Le samedi 29 mai a eu lieu notre première animation depuis plus d'un an ! Un atelier de pratique « Plantes et transformation » proposé par l'association KIMIYO a pu se dérouler dans la salle au-dessus de la mairie, avec la participation de 15 personnes.



A cette occasion et de façon très ludique l'animateur nous a remémoré nos cours de Sciences Naturelles afin que nous puissions reconnaître une plante, en utilisant des clés de détermination qui permettent d'identifier les végétaux par des caractéristiques communes (feuilles, fleurs...).

Nous avons abordé les différentes techniques permettant d'utiliser les plantes : tisanes, macérât à l'huile, teinture mère, hydrolat, huile essentielle...

Enfin, pour la pratique, l'animateur de Kimiyo, équipé des produits de base nécessaires, nous a accompagné dans l'élaboration d'un macérât huileux au plantain et un baume à lèvres.

Le plantain, que l'on trouve en quantité sur les chemins de Tressan, a de nombreuses vertus antiseptiques et cicatrisantes. Il permet par exemple de calmer les piqûres d'insectes, un coup de soleil ou des démangeaisons cutanées.



La macération permet à l'huile végétale utilisée de recueillir et de conserver les principes actifs des plantes.

Nous partageons ici les recettes :

Pour faire son macérât de Plantain :

- Couper en petits morceaux les feuilles de plantain séchées 3 jours
- Dans un bocal mettre les feuilles coupées et recouvrir d'huile d'olive
- Recouvrir avec un tissu ou morceau d'essuie-tout, attacher avec une ficelle ou élastique.



- Mettre près d'une source de chaleur ou au soleil pendant 40 jours.
- Puis filtrer (à l'aide d'un filtre à café ou d'un bas)
- Mettre dans un pot propre à l'abri de la lumière de préférence.



- Se garde 1 ou 2 ans au moins

Pour réaliser son baume à lèvres :

- Mélanger 50 g beurre karité + 50 g huile amande + 12 g cire abeille + 1 pulvérisation d'huile de calendula + 2 ou 3 gouttes de vitamine E (conservateur)
- Faire fondre le tout en chauffant à 60 degrés
- Mettre dans un petit pot avec couvercle.
- Se conserve 6 mois, au frigo de préférence.

Si vous souhaitez approfondir ces thématiques venez fouiller dans notre fond "nature" qui commence à être bien fourni.



C o m m e

chaque année, la bibliothèque sera fermée au mois d'août.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances !



La Ribambelle

Chaque jeudi matin des mois de mai et juin, nous avons la visite d'Hélène, intervenante dumiste de l'école de musique de Gignac.



« Avec Hélène, on dit bonjour en musique. Elle a une guitare et un ordinateur pour écouter la musique et voir les musiciens avec le chef d'orchestre.

On écoute la musique en fermant les yeux. On voit des instruments en photo : le violon, la contrebasse, le piano, la flûte...

On chante une chanson qui s'appelle 'coccinelle demoiselle' en faisant la ronde.



On écoute la musique du lion et on marche comme un lion. On fait l'histoire de monsieur et m a d a m e pouce avec les petits bruits. »

La classe des petits - moyens.

Ensemble et Solidaires - UNRPA Tressan

Ça repart ! ... On y croit et on va tout faire pour cela.

Notre Association, en sommeil depuis tant de mois, est heureuse de vous annoncer que notre première réunion de bureau, en plein air, en respectant les consignes sanitaires, a eu lieu le 16 juin, afin d'organiser le programme de l'été. Les décisions prises lors de cette réunion vous seront communiquées.

Au cours de l'année écoulée, nous avons tout de même pu offrir à tous les adhérents, un masque confectionné spécialement pour eux, distribuer les cadeaux d'anniversaires, offrir des chocolats pour marquer cette fête de Noël si particulière.

La subvention attribuée au Club par la mairie, a permis de financer ces actions. Nous renouvelons nos remerciements à l'ensemble du conseil municipal.

Tous les futurs moments passés ensemble seront bien sûr, sous le respect des directives sanitaires.

Notre souhait est bien sûr d'éviter une 4^{ème} vague et son lot de désagréments.

Sachets de propreté pour chiens

Nous avons essayé ; c'est un échec !

Plusieurs distributeurs de sachets de propreté pour les chiens ont été installés sur le territoire communal en 2019.

Malgré un rechargement régulier, les utilisateurs se plaignent très souvent de l'absence de sacs disponibles. Il s'avère que les sacs disparaissent après seulement quelques jours, quelquefois même dès le lendemain. Ils ont, semble-t-il servi de « bombe à eau » pour les enfants, ils ont été retrouvés par poignées, jetés dans un talus et peut-être utilisés à d'autres fins....

Le coût de ces sacs n'est pas anodin et un tel gaspillage n'est pas justifié.

Ainsi, les bornes ont été retirées ou le seront très prochainement.

Pourtant leur usage était bien apprécié par ceux qui avaient la chance de pouvoir se servir et le résultat est visible partout dans le village avec des rues plus propres.

Aussi, pour gérer au mieux l'utilisation de ces sachets et ne pas pénaliser les propriétaires de chiens, des sacs leur seront remis sur simple demande au secrétariat de mairie comme c'est déjà le cas pour les sacs compostables.



Bulles Citoyennes

Luttons contre les déchets dans le réseau d'assainissement

Les canalisations n'aiment pas les lingettes, ni les solides.

On ne jette aux toilettes que du papier toilette !

Même si les canalisations d'eaux usées sont dénommées communément « tout-à-l'égout », elles ne peuvent pour autant accepter tous les déchets !



Le service des eaux rencontre fréquemment des dysfonctionnements liés à la présence d'un grand nombre d'objets qui obstruent les évacuations, tels que les lingettes, serviettes hygiéniques ou autres produits insolites.

Ces objets empêchent les pompes de refoulement de fonctionner. Ces pannes ont pour conséquence des débordements d'eaux usées chez les riverains et vers le milieu naturel, mais aussi des interventions coûteuses qui se répercutent sur le prix de l'eau dans votre facture. **500 kg** de déchets solides arrivés en station par semaine. (Exemple d'une station supérieure à 2000 Équivalent habitant.)

Signalisation et sécurité routière

Plusieurs infractions ont été relevées et verbalisées dernièrement suite au stationnement de véhicules gênant la circulation malgré la présence de bandes jaunes.

Le ramassage scolaire a été notamment perturbé à plusieurs reprises induisant un retard conséquent des élèves à leurs cours.

Des balises seront donc installées aux différents endroits de la commune présentant une gêne pour la circulation et/ou pour la visibilité



Journal municipal présenté par
Daniel Jaudon
06 10 56 41 40 04 67 96 73 59
mairietressan@wanadoo.fr
Photos : D.Jaudon; C. Bois.
M. Bousquet .

**Pour la parution du n° 80
du 1 octobre 2021,
les articles et photos devront être
remis pour le 10 septembre au plus tard.**

Édition, Publication, Diffusion : Mairie de Tressan